

- Le Programme d'information aide les pays membres à informer le public sur les activités de l'OTAN au moyen de publications et de matériel audio-visuel, en coordonnant des visites au siège de l'OTAN (environ 10 000 visiteurs par an), en organisant conjointement des séminaires, des expositions et des visites guidées, ainsi que par un Programme de bourses de recherche. Les activités d'information de l'OTAN sont supervisées par le Comité de l'information.

- Le Financement commun de l'OTAN, exception faite du Programme de l'infrastructure, relève des budgets civil et militaire. Le premier, contrôlé par le Comité du budget militaire, englobe quelque 40 budgets pour le quartier général militaire, les agences et projets spéciaux. Le budget civil, géré par le Comité du budget civil, couvre les dépenses du siège de l'OTAN et du Secrétariat international, ainsi que celles des programmes des affaires scientifiques, de l'information et des relations culturelles, du Comité sur les défis de la société moderne, ainsi que des études de préfaisabilité du Groupe consultatif industriel. Un certain nombre de programmes spéciaux font également l'objet d'un financement commun, comme le programme du Système aéroporté d'alerte et de surveillance avancées de l'OTAN (AWACS) et le Réseau Centre-Europe des pipe-lines de l'OTAN (CEPS).

- On peut finalement mentionner d'autres organes de moindre envergure, notamment: la Conférence des hauts responsables de la logistique de l'OTAN (SNLC), le Comité des opérations et des exercices du Conseil (COEC), le Comité de la défense aérienne de l'OTAN (NADC), le Système électronique de la défense aérienne de l'OTAN (NADGE), le Groupe consultatif industriel de l'OTAN (NIAG), le Système de télécommunications intégré de l'OTAN (NICS), l'Organisation d'entretien et d'approvisionnement de l'OTAN (NAMSO), etc.

IV. INTÉRÊTS ET OBJECTIFS DU CANADA

Le Canada participe à part entière à toutes les activités importantes de l'Alliance. Sa contribution la plus visible est une force de quelque 6 000 militaires (armée de terre et armée de l'air) en Europe à Lahr et à Baden-Solingen. Cette contribution sera renforcée par une série de mesures annoncées dans le livre blanc de la défense en juin 1987. Il convient cependant de souligner que toutes les forces canadiennes contribuent à la défense de la zone OTAN. Même si leur principale responsabilité consiste évidemment à défendre la région de l'Amérique du Nord, des effectifs importants sont affectés à la défense de la région du Commandement de l'Atlantique, ainsi qu'au renforcement des forces déjà basées en Europe. En outre, le Canada paye sa cote-part des